

Fin de l'alerte – L'eau peut à nouveau être consommée normalement



L'eau potable **est** à nouveau de qualité irréprochable et peut être consommée sans crainte.

Important

Nous vous prions de prendre les précautions suivantes :


- Bien rincer (purger) toutes les conduites de la maison (eau chaude et froide) pendant 5 minutes. Le rinçage des conduites intérieures est très important, il permet d'exclure toute possibilité de recontamination du réseau.
- Si vous avez un filtre sur votre installation ou des appareils de traitement ultérieur de l'eau potable, p. ex. des installations d'adoucissement, ils doivent être soigneusement entretenus et éventuellement remplacés afin d'éviter tout risque de recontamination du réseau de distribution. En cas de doute, adressez-vous à un professionnel.

Si une chloration de l'eau a dû être effectuée, l'eau peut avoir un léger goût ou une odeur de chlore. Cela n'est pas dangereux pour la santé.

Nous sommes désolés des ennuis causés par cette pollution et remercions la population pour sa compréhension et la confiance accordée.

Syens
Service des eaux

Le chef d'exploitation


079 418 8647.



Municipalité
de
Syens

Le secrétaire communal



Monsieur Jean Meyer
Chauffage Sanitaire M+F
Ferblanterie Couverture
Ch. de Valacrêt 5

1510 Moudon

Analyse n°104863

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SYEN.104863

Lausanne, le 15-07-2021

Rapport d'analyses

| | | | |
|------------------------|--------------------------|-----------------------------|--|
| N° échantillon | CL 00.SYEN.104863 | Provenance de l'échantillon | Commune de Syens |
| Date prélèvement | 12-07-2021 | Lieu de prélèvement | réseau village Chez abonné - ch. de Carolin 6 |
| Méthode de prélèvement | MON-EPR-01 | Code canton | 2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution |
| Date d'analyse | 12-07-2021 au 15-07-2021 | Préleveur | Client externe |

Paramètres microbiologiques

| Méthode | Paramètre | Résultat | Unité | Norme |
|-------------|----------------------------|------------|-----------|--------------|
| MON-ABA-13* | Escherichia coli | non décelé | UFC/100ml | VM: max. 0 |
| MON-ABA-03* | Entérocoques | non décelé | UFC/100ml | VM: max. 0 |
| MON-ABA-12* | Germes aérobies mésophiles | 1 | UFC/ml | VM: max. 300 |

VM: Valeur maximale selon OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion globale Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Rapport d'analyses

| | | | |
|------------------------|--------------------------|-----------------------------|---|
| N° échantillon | CL 00.SYEN.104863 | Provenance de l'échantillon | Commune de Syens |
| Date prélèvement | 12-07-2021 | Lieu de prélèvement | réseau village Chez abonné - ch. de Carolin 6 |
| Méthode de prélèvement | MON-EPR-01 | Préleveur | Client externe |

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.